



## Cu accepté avec une erreur par rapport au plu

Par **s. murielle**, le **31/10/2018 à 08:30**

Bonjour

La mairie a accepté un certificat urbanisme opérationnel avec une erreur dont je viens de m'apercevoir .

Cette erreur est au niveau des limites de propriété par rapport à la construction

Sur une bande de 15 m par rapport à la rue :distance entre limite et construction  $L=h/2$  (h= hauteur de pignon)

Après les 15m  $=L=h$

Je suis après les 15 m mais le cu opérationnel a été accepté avec  $l/2$

Est\_il valable .?

Merci d'avance

Par **Antonin CHOLET**, le **31/10/2018 à 12:33**

Chère Madame,

Il serait nécessaire de disposer de d'avantages d'éléments pour pouvoir vous fournir une réponse appropriée.

Un certificat d'urbanisme opérationnel méconnaissant les dispositions d'un plan local d'urbanisme ou d'un règlement national d'urbanisme est toutefois nécessairement un risque de contentieux à venir sur les autorisations d'urbanismes qui en découleraient.

Cordialement,

**Antonin Cholet**

*Avocat*

[www.cholet-avocat.fr](http://www.cholet-avocat.fr)

[www.cholet-avocat.paris](http://www.cholet-avocat.paris)